

La République du Centre, 22 janvier 2023

CHÂTEAU-RENARD

Vers le label « Petite cité de caractère » ?

Lundi, le maire de Château-Renard, Jocelyn Buron, était à la salle des fêtes entouré de l'équipe municipale pour la cérémonie des vœux. Hommage a été rendu à Jean-Charles Paré, figure marquante et emblématique de la commune, disparu en 2022.

Les actions menées par le conseil installé depuis mai 2020 ont été évoquées, dont la finalisation de travaux entamés sous la précédente municipalité : travaux extérieurs de la maison à pans de bois à l'île de Canada, rénovation de la salle Anquetil et création du city-stade.

Des comités de quartier ont été créés et le comité de jumelage avec la ville allemande de Metelen a été officialisé. La vidéosurveillance a été étendue afin de mieux cibler les incivilités, notamment celles de propriétaires de chien.

Que réserve 2023 ?

Pour 2023, les marchés semi-nocturnes mis en place un samedi par mois seront reconduits. Videgreniers, fête de la Pentecôte, fête nationale et marché de Noël seront de



Vœux. Les élus autour du maire Jocelyn Buron.

nouveau organisés. L'église Saint-Étienne, dont les travaux sont terminés, a besoin d'une réfection de toiture qui pourra être soutenue par une souscription.

Pour redynamiser l'activité commerciale au centre-ville, rue Aristide-Briand, la municipalité a fait l'acquisition du magasin « La maison du ménage » pour y faire vivre une boutique éphémère, une recyclerie, un espace de coworking.

Côté circulation, l'aménagement de la route départementale 943, côté Trigères, sera réalisé. Des réflexions sont en cours pour la sécurisation de la

traversée de la commune, la déviation espérée n'étant pas réalisable au vu du contexte géographique.

Château-Renard se réjouit d'être parmi les villes et villages éligibles au label « Petites cités de caractère » et espère pouvoir rejoindre, en 2025, la liste des communes labellisées du Loiret après quelques travaux nécessaires à l'obtention.

À noter le 13 mai, l'arrivée de l'étape du Tour du Loiret à Château-Renard et le 2 juillet, une course de caisses à savon. Enfin, Fête de plein air et Fête de la pomme ne seront pas oubliées. ■